

Un don pour notre **Ecole**



L'École Française Ferdinand de Lesseps occupe une place particulière dans votre cœur — et nous le comprenons pleinement, car nous partageons cet attachement.

L'école Ferdinand de Lesseps Barcelone

Forte d'une histoire riche, intimement liée à celle de la ville de Barcelone, et d'une identité fondée sur les valeurs de l'enseignement français, notre école a toujours occupé une place singulière et reconnue dans le paysage éducatif local. Représentative de l'excellence pédagogique à l'étranger, elle a formé des générations d'élèves depuis plus de 160 ans.

Aujourd'hui encore, elle offre un enseignement de grande qualité grâce à des équipes engagées et un suivi personnalisé de chaque élève.

Vous qui lisez ces lignes connaissez cette exigence et cette qualité — pour l'avoir vécue vous-même ou pour l'avoir offerte à vos enfants.



Une communauté engagée



L'École Française Ferdinand de Lesseps a la chance de pouvoir compter sur une communauté engagée et fidèle. Nous vous remercions chaleureusement – élèves, parents et bienfaiteurs – pour votre générosité et votre soutien.

Nous valorisons profondément l'implication de chacun et sommes reconnaissants envers toutes celles et ceux qui contribuent, par leur temps, leur énergie ou leurs ressources, à faire vivre et évoluer cette institution.

Pourquoi faire un don ?

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE), dont notre établissement fait partie depuis 1990, engage actuellement une transformation de son modèle, impliquant de nouveaux efforts financiers pour les établissements. Dans ce contexte, votre contribution joue un rôle essentiel.



Disposer de davantage de flexibilité pour accélérer ses projets dans des domaines clés

Renforcer sa capacité à faire face aux évolutions du contexte éducatif.



À quoi servira votre don ?

01

A soutenir la communauté scolaire et accompagner la mise en œuvre du Projet d'École

02

A la mise en place d'un pôle inclusif avec constitution d'une banque de ressources

03

Au financement d'améliorations concrètes des infrastructures

Pourquoi les frais de scolarité ne couvrent pas ces investissements ?



Les frais de scolarité couvrent principalement les coûts de fonctionnement : salaires, charges, entretien, équipements pédagogiques et logistique quotidienne.



Les investissements structurants et les projets d'amélioration nécessitent des sources de financement complémentaires.

Les dons permettent ainsi d'accélérer des initiatives essentielles et d'améliorer concrètement l'environnement et les conditions d'enseignement et d'apprentissage pour toute la communauté scolaire.



Exemples d'utilisation de votre don



Pôle inclusif

- Mobilier et assises ergonomiques (bureau vélo, tables 2,3,4,5, fauteuils, culbuto, espaces de repli, pupitres inclinés...),
- Outils de scolarisation et de compensation (casques antibruit, guides de lecture, guide doigts, crayons adaptés, minuteurs...),
- Logiciels de compensation (synthèse vocale, logiciels d'aide à la lecture...),
- Objets de manipulation (Fidgets)....

Infrastructures

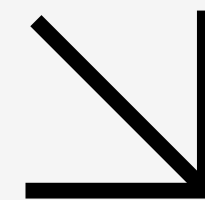
- Le développement d'un environnement plus durable, notamment par l'intégration de végétation dans l'école
- La réhabilitation de la salle de motricité,
- L'aménagement de l'entrée côté PAGES pour l'accueil des parents,
- L'achat de matériel permettant la mise en place d'ateliers sur la pause méridienne,
- L'installation de voyants lumineux pour les alertes intrusions...



Chaque contribution, quel qu'en soit le montant, a un impact réel.

Ensemble, nous créons un cercle vertueux au service de l'école.

Pourquoi votre participation est-elle importante ?



Encourage une dynamique collective de générosité

Témoigne du soutien des familles envers les équipes éducatives

Incite d'autres membres de la communauté à s'impliquer

Qui porte cette campagne ?

**Le conseil
d'administration
et l'équipe de
direction**

garantissant une
cohérence avec les
orientations
stratégiques de
l'établissement



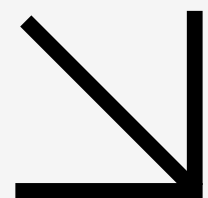
**L'association des
parents d'élèves**

toujours présente pour
soutenir les initiatives
visant à améliorer les
conditions de bien-
être à l'école

**Un groupe engagé
de parents
bénévoles**



L'engagement et
le leadership de
tous sont des
éléments clés de
la réussite de
cette initiative.

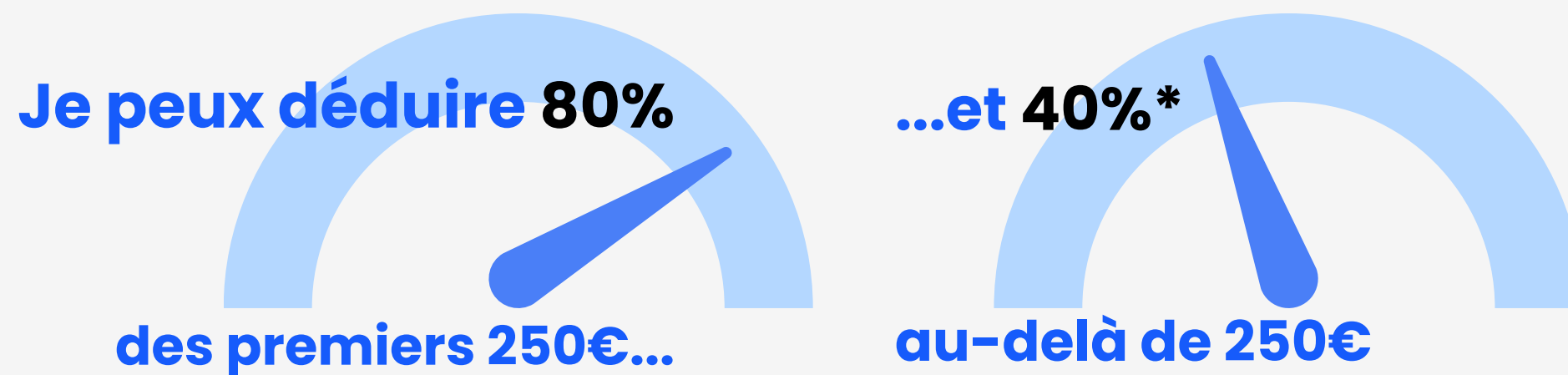


Comment fonctionne la déduction

fiscale ?

Pour les contribuables assujettis à l'impôt sur le revenu, sur la fortune ou sur les sociétés en Espagne, les dons effectués à la Fondation Ferdinand de Lesseps ouvrent droit à des avantages fiscaux, conformément à la législation en vigueur, en raison de son statut d'organisme à but non lucratif.

Selon le barème général actuel, un particulier résident fiscal espagnol soumis à l'IRPF a droit aux déductions suivantes:



Par exemple, sur un don de 1000€ en faveur d'une fondation éligible comme l'Ecole Lesseps :

$$250 \text{ €} \times 80\% = 200 \text{ €} \quad + \quad 750 \text{ €} \times 40\% = 300 \text{ €}$$

Déduction totale = 500 €.



En cas de fidélité et de récurrence du don :

*déduction de **45%** au-delà de 250€, si le don est effectué à la même entité depuis au moins 3 ans de manière consécutive avec un montant au moins équivalent chaque année.

Une entreprise soumise à l'impôt sur la société peut déduire :

- **40% du don**
- ou **50% en cas de fidélité du mécénat** sur plusieurs années

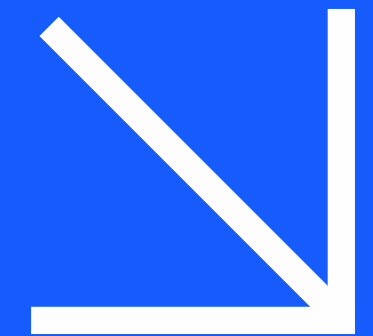
Note : la limite est en général de 15% de la base imposable. Le surplus est reportable.



Note : La base de déduction est plafonnée à 10% de la base imposable du contribuable pour l'IRPF.



Merci de votre soutien!



Comment participer ?

Le service financier de l'école vous renseignera et vous accompagnera

gestion@ecolelesseps.net